



INVITATION PRESSE



PARIS 2024
LES JEUX OLYMPIQUES



SITE HÔTE

Lundi 5 novembre 2018

EFFONDREMENT D'IMMEUBLE À LA RUE D'AUBAGNE Réaction de la Ville de Marseille

A la suite de l'effondrement de deux immeubles anciens en centre-ville aux numéros 63 et 65 de la rue d'Aubagne (1^e arrondissement), la priorité de la municipalité et de l'ensemble des équipes sur place est de secourir les éventuelles victimes qui pourraient être ensevelies dans les décombres.

L'immeuble situé au 63 de la rue d'Aubagne, propriété du bailleur Marseille Habitat, avait été muré et sécurisé afin d'en empêcher l'accès.

L'immeuble, en copropriété, du 65 rue d'Aubagne avait fait l'objet, le 18 octobre dernier, d'une expertise des services compétents qui avait donné lieu à la réalisation de travaux de confortement permettant la réintégration des occupants.

Par ailleurs, ces deux effondrements pourraient avoir fragilisé les immeubles voisins. Les services de la Ville de Marseille, sous l'autorité du préfet de région et en lien avec le Bataillon de marins-pompiers, œuvrent actuellement à la sécurisation des lieux et des alentours.

Les habitants impactés, dans l'impossibilité de regagner leur logement, sont invités à se rendre à la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements (61, La Canebière 13001 Marseille) afin que les services municipaux puissent leur proposer une solution de relogement.

Ce dramatique accident pourrait être dû aux fortes pluies qui se sont abattues sur Marseille ces derniers jours. Les autorités judiciaires sont sur place et procèdent à l'analyse des circonstances afin de déterminer les causes exactes de ce drame.

Nous sommes  **arseille**

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

